



# Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



# **Rapport d'activité 2017**

## **Sommaire**

- 3 Mission de la Fondation Entre-Lacs**
- 6 Message du Président et de la Directrice**
- 8 Activités**
- 12 Projets terminés (photos)**
- 14 Comptes annuels**
- 18 Rapport de révision**
- 19 Dons**
- 20 Organes**

## **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisé à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

En 2017, la Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord Vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute-surveillance sur les activités de la Fondation.

**Maison-Rouge** : prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



**Cheminet** : prestations de pédagogie spécialisée pour des adolescents en âge de scolarité secondaire.  
Soutien socioprofessionnel.



**Florère** : prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.  
Soutien pédagogique spécialisé.  
Service éducatif itinérant.



**La Carène** : Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



## **Message du Président du Conseil de Fondation et de la Directrice**

2017, une nouvelle année pour la Fondation marquée par les dix ans de son existence.

Le bateau Entre-Lacs vogue, en effet, depuis une décennie et la route qu'il trace suit les desseins qui l'ont fait naître, soit doter la région du Nord Vaudois d'une structure d'enseignement spécialisé stable et pérenne qui puisse proposer un éventail de prestations complémentaires et s'adapter aux besoins toujours mouvants des enfants et adolescents qu'elle accueille.

Comme cadeaux d'anniversaire, l'achèvement de deux projets de construction, un nouvel internat à Florère, ainsi que de nouveaux locaux administratifs et scolaires pour la Fondation dans l'ancienne Ecole catholique d'Yverdon rénovée avec soin par la Paroisse.

A la rentrée du mois d'août, les premiers internes de Florère ont rejoint Les Terreaux 6, nouvel internat destiné aux adolescents. Ce second lieu d'hébergement nous permet de proposer des projets adaptés à la période de transition située entre la fin de scolarité et l'entrée dans la vie adulte. C'est avec une belle énergie et beaucoup d'enthousiasme que les jeunes et les éducateurs ont pris possession de ce nouvel espace rapidement investi par les uns et les autres. Nous sommes particulièrement heureux de disposer d'un tel espace dans une période qui voit les prolongations de scolarité toujours plus nombreuses et importantes ainsi qu'un allongement du temps de transition vers l'autonomie.

C'est à Noël que l'administration de la Fondation, deux classes et la cantine de Maison-Rouge ainsi que l'atelier de travaux manuels ont pris place dans de nouveaux locaux spacieux et lumineux. A l'étroit dans ses anciens murs, l'administration a ainsi gagné en confort de travail et en fonctionnalité. Quant aux locaux scolaires, ils offrent aux élèves des espaces chaleureux et adaptés aux normes actuelles.

Nous remercions sincèrement tous les collaborateurs de la Fondation. A tous, nous exprimons notre reconnaissance pour leur engagement constant et les compétences dont ils ont bénéficié les activités d'Entre-Lacs.

Pour terminer, nos remerciements s'adressent aux donateurs, à l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons collaboré ainsi qu'aux autorités cantonales pour leur

précieux soutien à l'ensemble de nos activités et de nos projets.

Pierre Badoux, président  
Line Mermoud, directrice

## **Activités**

### **Les classes d'enseignement spécialisé**

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- Favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- Favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- Un retour vers l'école régulière
- Une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs



- Une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé

### **Les thérapies**

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.). Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

### **Le secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10<sup>ème</sup> année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes, qui une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'Assurance-Invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

### **L'internat**

L'internat accueille 12 enfants et adolescents de quatre ans à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de

développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés. L'internat est actif pendant les 38 semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, source d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

### **SEI Le Service Educatif Itinérant**

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

### **SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé**

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS

collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

### **L'unité d'accueil temporaire**

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

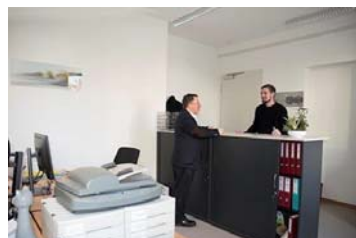
Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

## FLORERE TERREAUX 6



## MAISON-ROUGE 16 YVERDON



## Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2017	2016
<b>Actif</b>			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités		2'775'503.58	2'506'828.00
Débiteurs, net		104'621.00	67'881.69
Stock mazout		5'537.00	5'537.00
Actifs transitoires		51'188.90	43'070.95
<b>Total actif circulant</b>		<b>2'936'850.48</b>	<b>2'623'317.64</b>
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles, net		3'289'116.75	2'710'750.70
Construction UAT	1	8'450'978.44	8'362'706.34
Autres immobilisations corporelles, net		87'091.05	94'602.70
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>11'827'386.24</b>	<b>11'168'259.74</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>14'764'236.72</b>	<b>13'791'577.38</b>
<b>Passif</b>			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Créanciers et fournisseurs		760'155.95	256'429.30
Passifs transitoires		49'584.90	46'771.25
Prêts bancaires (portant intérêts)		40'129.00	49'178.80
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>849'869.85</b>	<b>352'379.35</b>
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Avances - Projets	2	3'897'142.15	3'897'142.15
Prêts bancaires (portant intérêts)	3	7'867'629.55	7'617'758.75
Décompte SESAF	4	655'427.74	456'248.15
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>12'420'199.44</b>	<b>11'971'149.05</b>
<u>Fonds propres</u>			
Capital de la Fondation		381'922.95	381'922.95
Réserves à buts spécifiques		774'695.97	775'855.17
Résultat net enveloppe de charges, solde reporté		207'634.01	250'502.81
Résultat hors exploitation, solde reporté		129'914.50	59'768.05
<b>Total fonds propres</b>		<b>1'494'167.43</b>	<b>1'468'048.98</b>
<b>Total du passif</b>		<b>14'764'236.72</b>	<b>13'791'577.38</b>

<b>Compte d'exploitation au 31 décembre</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Contributions et divers produits	461'260.00	618'152.05	452'428.98
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Produits exceptionnels	3'000.00	4'269.40	4'782.20
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>464'260.00</b>	<b>622'421.45</b>	<b>457'211.18</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges salariales	7'725'192.00	7'495'229.92	7'259'466.11
Frais de transport	752'800.00	677'777.55	724'675.56
Alimentation	275'050.00	238'081.50	243'063.10
Frais d'utilisation des installations, loyers	116'900.00	105'577.75	109'613.45
Entretien et réparation	165'350.00	156'362.94	136'984.96
Etudes et formation	118'060.00	109'046.50	90'470.30
Eau et énergie	103'000.00	111'839.09	89'270.94
Frais de bureau et d'administration	62'420.00	53'496.95	61'899.87
Assurances diverses	57'100.00	47'682.85	54'807.75
Autres charges d'exploitation	50'200.00	49'660.55	37'765.59
Charges exceptionnelles	0.00	24'899.80	645.30
Charges financières	117'000.00	25'498.66	25'617.36
Amortissements	178'200.00	151'847.90	31'444.50
Autres charges ménagères	134'400.00	123'635.40	121'099.15
Besoins médicaux	9'500.00	5'322.35	2'297.99
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>9'569'778.00</b>	<b>9'376'159.71</b>	<b>8'989'122.03</b>
<b>Résultat d'exploitation</b> (Excédent charges – formules IVS)	<b>-9'105'518.00</b>	<b>-8'753'738.26</b>	<b>-8'531'910.85</b>
Avances reçues du SESAF		9'409'166.00	8'988'159.00
<b>Décompte SESAF à valider</b>		<b>655'427.74</b>	<b>456'248.15</b>
Produits hors exploitation	0.00	75'200.00	8'000.00
Charges hors exploitation	0.00	-5'053.55	-1'439.10
<b>Résultat hors exploitation – formules IVS</b>	<b>0.00</b>	<b>70'146.45</b>	<b>6'560.90</b>
<b>Décompte d'exploitation IVS</b>	<b>0.00</b>	<b>-8'683'591.81</b>	<b>-8'525'349.95</b>

## **Sommaire des principes comptables adoptés**

### **Principes comptables**

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud réglementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32<sup>ème</sup> du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par le SESAF et diminué des dons et subventions obtenus.

## **Commentaires sur l'exercice 2016**

### **1. Construction UAT**

Il s'agit des frais déjà engagés en relation avec la construction de l'UAT. Les subventions versées concernant ce projet sont présentées au passif du bilan. La consolidation n'a finalement pas été réalisée sur l'exercice 2017, car la LPS (Loi sur la pédagogie spécialisée) n'est toujours pas entrée en vigueur.



## **2. Avances - Projets**

Ce poste représente les avances de fonds propres de la Fondation (KCHF 50) et celles reçues du SESAF (KCHF 1'908), de la Loterie Romande (KCHF 300), de la Fondation Ernst Göhner (KCHF 150) et de MBF Foundation (KCHF 100) pour l'UAT La Carène ainsi que les avances reçues du SESAF (KCHF 1'089) et celle de la Fondation (KCHF 300) pour les transformations prévues à Florère

## **3. Prêts bancaires**

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

## **4. Décompte SESAF**

L'activité de la Fondation est prise en charge par le SESAF (Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation). Le SESAF octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon budget. L'année suivante, le SESAF valide et confirme en émettant un décompte final. Le solde de ces décomptes est alors conventionnellement réparti entre les parties.

# Rapport de révision



Société fiduciaire d'expertises et de révision - Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
au Conseil de fondation de la

Fondation Entre-Lacs, Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de la Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à l'acte de fondation, aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Montagny-près-Yverdon, le 8 mai 2018

FIDUCONSULT FIDYVER SA

  
Tania Kärlle  
Experte-révisour agréée

  
Vincent Lebet  
Expert-révisour agréé  
(Révisour responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés)

Fiducosult Fidyver SA En Chamard 35 Cases postales 60 et 89 CH-1440 Montagny-près-Yverdon  
Téléphone 024 423 00 30 Téléfax 024 423 00 38 E-mail: yverdon@fiduconsult.ch

Independent member of  
 EuraAuditInternational

 EXPERT  
SUISSE

## **Dons 2017**

Commune du Chenit, Le Sentier CHF 200.00

Fiduciaire Lambelet, Lausanne CHF 4'400.00

Legs Françoise Banse Bachofen,

Vallorbe CHF 75'000.00

*Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets.*

## **Organes**

### **Conseil de Fondation au 31.12.2017**

Raymondaz Jean-Luc, Président

Badoux Pierre, Vice-Président

Messer Françoise, Secrétaire

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Beetschen Michel, Membre

Wolfer Yvan, Membre

### **Conseil de direction**

Mermoud Line, Directrice

Liengme Patrick, Directeur-adjoint

Champion François, Adjoint de direction administratif

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Sponsiello Jean, Adjoint de direction, Cheminet

## **Glossaire des abréviations**

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAP	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation
UAT	Unité d'accueil temporaire

## **Coordonnées**

Fondation Entre-Lacs  
Rue de la Maison-Rouge 16  
1400 Yverdon  
Tél : 024 425 02 22  
Courriel : [info@entre-lacs.ch](mailto:info@entre-lacs.ch)  
Site Internet : [www.entre-lacs.ch](http://www.entre-lacs.ch)  
IBAN : CH 13 0029 7297 4033 9201 F